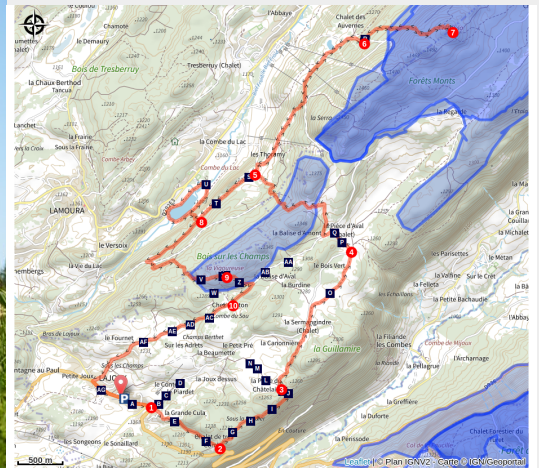


Le Crêt Pela - 12R

Haut-Jura Saint-Claude



Traileur dans le Haut-Jura (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Après le Crêt de la Vigoureuse, enchaînez sur le point culminant du Haut-Jura et ses 1495m d'altitude, en traversant les pistes de ski alpin de Lamoura. D'ici, le massif du Mont-Blanc semble presque à portée de baskets ! Soyez vigilants, vous pénétrez dans la forêt du Massacre, zone particulièrement protégée.

Suivre le balisage trail n°12 rouge

/!\ Une partie de l'itinéraire (accès au Crêt Pela) est soumis à réglementation et n'est pas accessible du 15 décembre au 15

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 3 h

Longueur : 21.0 km

Dénivelé positif : 825 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

mai. Voir topo pour plus d'informations.

Itinéraire

Départ : Lajoux

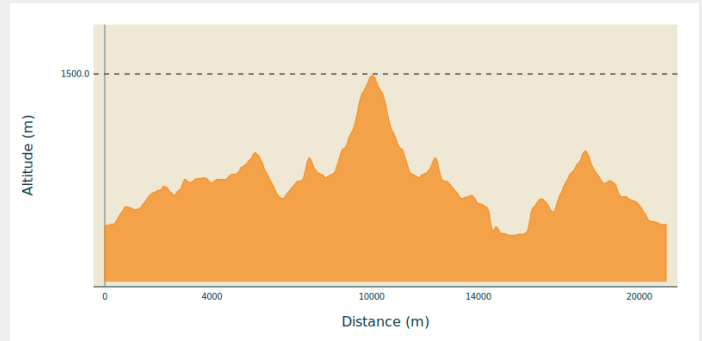
Arrivée : Lajoux

Balisage :  Parcours Trail

Communes : 1. Lajoux

2. Lamoura

Profil altimétrique

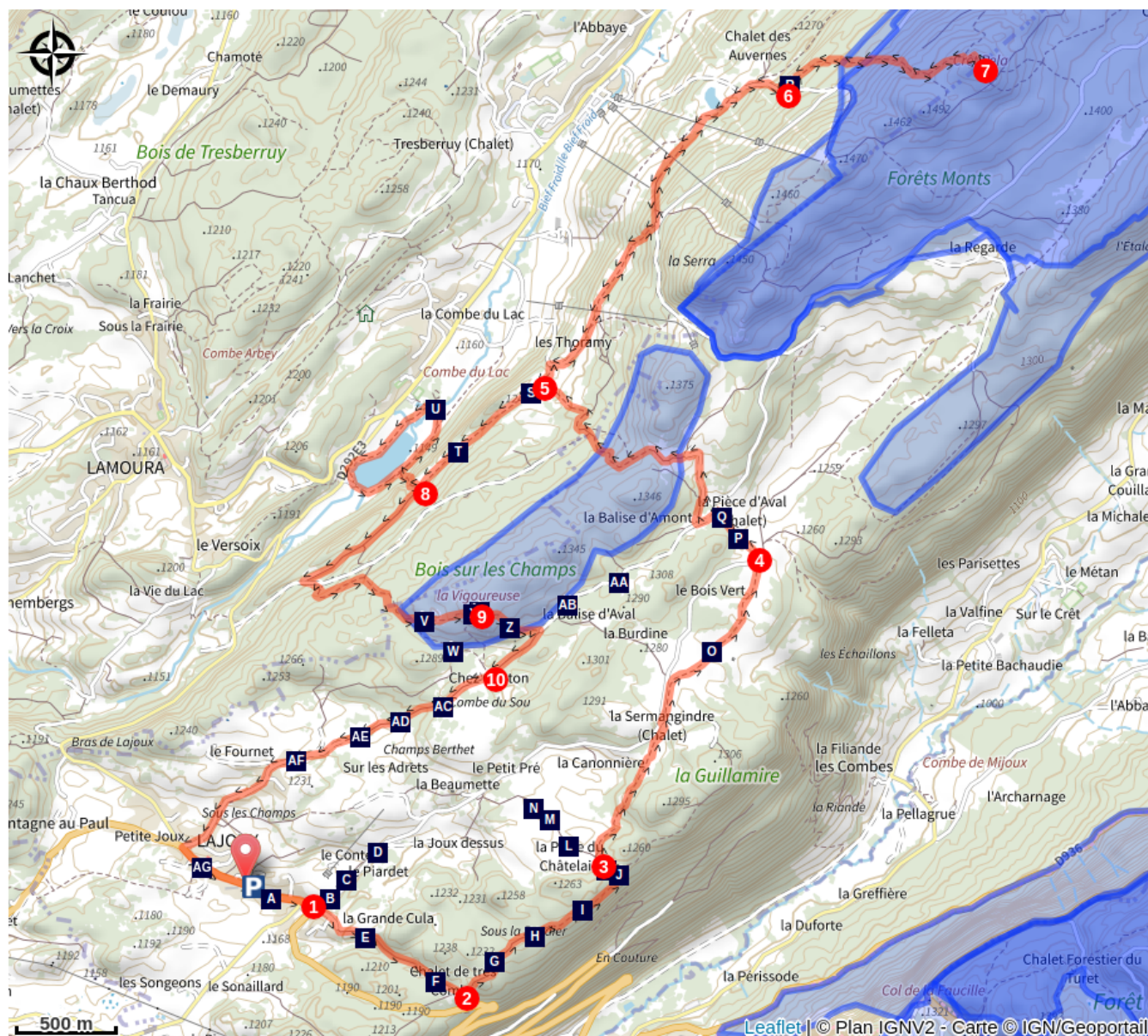


Altitude min 1150 m Altitude max 1495 m

Depuis **LAJOUX**, l'itinéraire traverse le village en direction de **Mijoux**, en passant devant la Maison du Parc.

1. À **Route Royale**, poursuivre tout droit. La route monte franchement et rejoint une pâture (passage VTT). Le chemin se poursuit agréablement jusqu'à **Trécombe**.
2. Obliquer à gauche par un chemin d'exploitation, rocailleux, terreux et vallonné. Déboucher dans le pâturage et descendre dans la combe à gauche (chemin enherbé) sur 300 m et trouver à droite l'intersection la **Pièce du châtelain**.
3. Le sentier enherbé traverse le muret pour remonter à travers un pâturage en lisière de forêt. Accéder à une route à la Sermangindre (chalet) et poursuivre le sentier parallèle à la route à travers plusieurs pâturages jusqu'à **La Pièce d'Aval**.
4. Remonter la route à gauche sur 300 m puis poursuivre, à droite, jusqu'à l'intersection **Les Thoramys**.
5. Prendre à droite direction **POINT DE VUE DU LAC** et poursuivre vers **Les Auvernes**.
6. **/!\ à partir de ce point, l'itinéraire est interdit du 15 décembre au 15 mai. Durant cette période, l'itinéraire doit se faire en aller retour.**
7. Sommet du **CRET PELA**, point culminant du parcours avec son panorama sur le Massif du Mon Blanc. Redescendre sur ses pas vers **Les Auvernes**, passer **POINT DE VUE DU LAC** et rejoindre **Les Thoramys**.
8. Continuer en direction de Lamoura jusqu'au poteau **Sur le Lac**. Descendre faire le tour du lac de Lamoura et remonter à l'intersection. Partir à droite jusqu'à la route puis prendre à gauche et poursuivre jusqu'au **Crêt de la Vigoureuse**.
9. Continuer jusqu'à la route, la prendre sur la droite jusqu'à **Chez Gauton**.
10. Continuer sur le chemin qui redescend jusqu'au village de Lajoux par la route sur les champs. Revenir au départ, par la route, à gauche.

Sur votre route...



La Maison du Parc (A)

La mainmorte, servage des abbés (C)

Dans le bal des fleurs, la Gentiane jaune (E)

La futaie jardinée (G)

La forêt d'altitude (I)

Les murets en pierres sèches (K)

Le crû est à croître en héritage (M)

La diversité floristique des prairies naturelles (B)

Des richesses bien à l'abri (D)

Route Royale, Route du sel (F)

La Grive musicienne (H)

Des milliers d'espèces en interrelation (J)

Le grand Tétrás (L)

Des loges au cœur des pâtures (N)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

A 20 km à l'est de Saint-Claude par la D 436 en passant par Septmoncel.

Parking conseillé

Parking de l'Office de Tourisme de Lajoux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gelinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3, place de l'Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaud.fr

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com>



Sur votre route...



La Maison du Parc (A)

La Maison du Parc, siège du Parc naturel régional du Haut-Jura, remarquable par son architecture et ses façades tavaillonées, propose une découverte du territoire à travers une exposition, des projections et la visite d'un grenier fort. L'exposition entraîne vers chacune des dimensions du Haut-Jura, dans une ambiance colorée, moderne et interactive: les paysages, la nature, les savoir-faire et les industries, le tourisme, l'agriculture et la forêt. La balade sonore propose un moment inattendu, poétique et imagé, pour pénétrer la nature haut-jurassienne par ses sonorités exceptionnelles. Enfin, deux films paysagers remarquables et récents, l'un consacré à la géologie du massif jurassien et l'autre, aux tourbières, complètent et illustrent la visite.

Crédit : Patricia Louvrier - PNRHJ

La diversité floristique des prairies naturelles (B)

Les prés devant vous sont l'une des richesses du Haut-Jura. Les prairies de fauche recèlent ici une extraordinaire diversité de plantes. Jamais labourées ni ensemencées: la plupart des prairies de la région sont naturelles.



La mainmorte, servage des abbés (C)

La conquête de la haute-Joux, débute ici au Vème siècle. AU XVème siècle, une forme de servage imposé par la très puissante abbaye de Saint-Claude oblige les familles à rester sous le même toit; il s'agit de la mainmorte. La mainmorte est en partie à l'origine du développement de l'artisanat à domicile dans la mesure où aller travailler en ville, c'était prendre le risque de perdre les biens familiaux.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



Des richesses bien à l'abri (D)

Sur la gauche du chemin, vous pouvez voir un grenier fort, bâti en retrait de la maison d'habitation. Ce qu'il abrite aujourd'hui ... nul ne le sait. Mais n'hésitez pas à visiter celui de la Maison du Parc à Lajoux. Les clés valent, à elles seules, le coup d'œil!

Crédit :



Dans le bal des fleurs, la Gentiane jaune (E)

Caractéristique de ces milieux, la Gentiane jaune ou grande gentiane vous accompagnera tout au long de cette randonnée. Un détail amusant: écrasez entre vos doigts les fruits de la Gentiane, reconnaissez-vous cette odeur? C'est celle des petits pois.

Crédit : Jean-Claude Marchand



Route Royale, Route du sel (F)

Le chemin sur lequel vous vous trouvez est la Route royale ou Route du sel, qui reliait Saint-Claude à Genève par Mijoux et Gex. Le Jura vendait alors à la Suisse le sel de Lons-le-Saunier. La route a été construite en 1742 par les corvées: impôts payés en journées de travail. L'étroite Route royale, avec ses courts lacets en à-pic, jugée trop dangereuse a été remplacée au début du 20ème siècle par l'actuelle route entre Lajoux et le col de la Faucille.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



La futaie jardinée (G)

Les forêts du Haut-Jura, qu'elles sont belles et naturelles ... Naturelles? Pas tout à fait: elles portent l'empreinte de l'Homme qui les exploite depuis des siècles. Ici, on «jardine» la forêt: les arbres mûrs sont récoltés en priorité, la diversité des essences et des âges est préservée, et la forêt se régénère d'elle-même. Un savoir-faire local au service d'une filière bois diversifiée (menuiserie, construction, boîtes à fromage, tavaillons, jouets, bois de chauffage ...).

Crédit : Léo Poudré - PNRHJ



La Grive musicienne (H)

Impossible de s'approcher d'une forêt un matin de printemps sans entendre cette grive. Son chant puissant est essentiellement construit sur de courts motifs qu'elle répète deux ou trois fois. Son nid est construit dans la fourche d'un arbre.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



La forêt d'altitude (I)

Vous vous trouvez ici à 1200 mètres. L'altitude conditionne la composition de la forêt selon les préférences de chaque essence. Les deux résineux principaux de cette forêt sont l'épicéa et le sapin. Quelques petits trucs permettent de les distinguer. Saurez-vous les reconnaître? L'épicéa à l'écorce brune et aux aiguilles rondes, le sapin, au tronc plus gris avec des aiguilles plates d'un vert soutenu.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



Des milliers d'espèces en interrelation (J)

Vous trouverez facilement des fourmilières de fourmis rousses dans cette clairière. On dit que 2000 espèces d'insectes peuvent vivre dans ces nids. Certaines profitent de la fourmilière sans lui nuire, d'autres la parasitent. Ces amas de brindilles servent aussi de garde-manger au pic noir qui se régale de fourmis. Cet oiseau, pour trouver des larves, creuse également des trous dans les troncs. Ces derniers, une fois abandonnés du pic, servent de gîte à la chouette de Tengmaln.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



Les murets en pierres sèches (K)

Les murets en pierres sèches dessinent depuis des siècles les paysages jurassiens. Ils délimitent les parcelles, marquent la frontière entre France et Suisse, bordent les encloses (prés) de fauche ou les potagers, encadrent les «vies» (voies). Édifiés sans liant, les murs en pierre sèche relèvent de pratiques constructives ancestrales. Éléments emblématiques des paysages aujourd'hui, ils sont aussi des lieux de vie remarquable pour une faune et une flore diversifiées.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



Le grand Tétras (L)

Un peu plus au nord, la Forêt du Massacre abrite un oiseau emblématique du Haut-Jura: le grand tétras. Témoin de la diversité des forêts d'altitude, cet oiseau, plus connu sous le nom de coq de Bruyère, en occupe tous les espaces. Ainsi, le mâle préfère les vieilles futaies tandis que la femelle, plus mobile, hiverne dans les secteurs embroussaillés et élève ses jeunes dans les clairières. Cet oiseau est particulièrement sensible au dérangement en hiver et au printemps. Vous avez très peu de chance d'en apercevoir, mais si cela vous arrive, savourez cet instant extraordinaire en restant très discret.

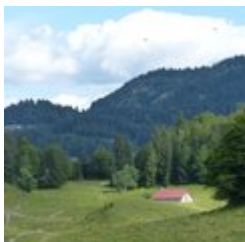
Crédit : Léo Poudré - PNRHJ



Le crû est à croître en héritage (M)

Au 19ème siècle, les pâtures avaient plus de valeur que les bois. Diviser les terres à chaque génération aurait obligé à les morceler excessivement jusqu'à leur faire perdre toute valeur. Aussi, les familles du Haut-Jura ont trouvé un moyen juridique original pour partager les héritages sans diviser les parcelles: le «crû est à croître». Le crû étant les arbres, et le à croître, l'herbe que l'on récolte en foin ou que l'on fait pâturer chaque année.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



Des loges au cœur des pâtures (N)

En défrichant la forêt à partir du 12ème siècle sous l'impulsion des moines de l'Abbaye de Saint-Claude, les Hauts-Jurassiens ont ouvert les Hautes Combes. Ils ont créé de vastes espaces de pâture dans lesquels ils ont bâti des loges qui servaient notamment d'abris pour la traite en été. La loge à votre droite au fond de la combe, en contrebas de la route, est nommée la «Cannonnière». Son architecture est typique des loges de la région. Elle est une des rares à toujours être utilisée pour un usage agricole aujourd'hui. Ici, les pâtures accueillent les vaches montbéliardes qui produisent le lait pour la production de fromages.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ